

Compte-rendu du conseil d'école de RPI du 5 Novembre 2020 à Salles

Début de séance à 18h05

<u>Représentants des parents d'élèves</u> <u>Titulaires</u> Bougon : Mme Muriel JEROME Salles : - Mme Adeline DUPUIS Pamproux : - Mme Valérie CHASSAC - Mme Céline HELENNE - Mme Steffy LEPRINCE <u>Suppléants</u> - Mme Lydie BARRON	<u>Enseignants</u> - Mme Clémence GACHET - Mme Hélène COUE - Mme Sophie CHATELLIER - M Clément IZAMBARD - M Guillaume JUBIEN Excusées - Mme Mélissa MAILLET - Mme Aurélie RAVENEAU - Mme Lydie BEAUMONT - Mme Marie-Hélène SOLTY - Mme Séverine BRUNET <u>RASED</u> - M Frédéric BICHON, psychologue scolaire (excusé) - Mme Carole LALEUF, maîtresse E	<u>Maires</u> - M Bernard COMTE, Bougon, - M Régis BILLEROT, Salles, (excusé) - M Didier PROUST, Soudan (excusé) représenté par M.PERREAU Nicolas - Mme Marie NAUDIN, Pamproux <u>SIVU</u> - Mme Christine HEINTZ , présidente <u>DDEN</u> - Mme Yannick BERTIN <u>IEN</u> - M Thierry BEJA (excusé)
---	---	--

Secrétaire de séance : Mme Dupuis Adeline

Ordre du jour

- Effectifs et répartition à la rentrée 2020
- Le RASED
- Règlement intérieur des écoles élémentaires ; charte de laïcité annexée
- La sécurité à l'école (PPMS, exercice incendie et protocole sanitaire)
- Présentation des projets
- Travaux et équipement de chacune des écoles
- Informations diverses
- Questions diverses

Conseil d'école du RPI

Les membres des trois conseils d'école ont décidé à l'unanimité de fusionner en un conseil d'école unique de RPI. Le premier conseil d'école a lieu à Salles, le 2ème se tiendra à Pamproux, le 3ème conseil d'école se tiendra à Bougon, pour l'année scolaire 2020/2021 .

Prochains conseils d'école : mardi 2 février 2021 et mardi 22 juin 2021 à 18h.

I - Effectif et répartition de la rentrée 2020.

Le RPI élémentaire comptabilise 144 élèves.

Effectif et répartition de l'école de Bougon.

La classe est constituée de 10 CE1 et 15 CE2 soit 25 élèves.

Guillaume Jubien est l'enseignant et directeur. Madame Cécile Prévotel (AESH) est présente à temps partiel sur l'école afin d'aider un élève bénéficiant d'un projet personnel de scolarisation (MDPH).

Madame Mélissa Maillet enseigne les mardis, durant la décharge syndicale de M. Jubien.

Effectif et répartition de l'école de Pamproux.

Depuis la rentrée 2020, l'école élémentaire Aimé Souché comptabilise 95 puis 94 élèves.

Aux vacances d'automne, départ d'un enfant de CP.

Les classes sont constituées comme suit :

- Classe de Mme Sophie Chatellier : 20 CP
- Classe de Mme Aurélie Raveneau remplacée par Mme Gachet Clémence : 6 CP et 17 CE1 soit 23 CP-CE1
- Classe de Mme Marie-Hélène Soly : 20 CE2 et 5 CM1 soit 25 CE2-CM1
- Classe de Mmes Hélène Coué et Lydie Beaumont (décharge de direction, les jeudis) : 9 CM1 et 17 CM2 soit 26 CM1-CM2.

L'équipe éducative est constituée, également :

- d'enseignantes remplaçantes rattachées à l'école : Mme Clément Gachet
- d'une maîtresse supplémentaire « Plus de maîtres que de classes » : Mme Séverine Brunet (à mi-temps sur l'école de la Mothe Saint Héray)
- d'Accompagnantes des Elèves en Situation de Handicap (AESH) : Véronique Thiot et Cécile Prévotel.

Effectif et répartition de l'école de Salles.

La classe est constituée de 25 CM1.

Clément Izambard est l'enseignant et directeur. Madame Teixeira Marie est présente tous les jours sur l'école afin d'aider 2 élèves bénéficiant d'un projet personnel de scolarisation (MDPH).

RASED (Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés)

Le RASED intervient régulièrement dans les écoles du RPI.

Il est composé de Madame Laleuf Carole, maîtresse E (chargée de l'aide pédagogique) et de Monsieur Bichon Frédéric, psychologue scolaire. Le réseau n'est pas complet puisqu'il n'y a pas la présence de maître G (chargé de l'aide rééducative).

Les missions du RASED en ce début d'année sont d'identifier, avec les enseignants, les besoins des élèves par le biais des évaluations (notamment les évaluations nationales de CP-CE1 et dans le domaine de la lecture). Il s'agira ensuite de proposer des aides en co-intervention au sein des classes et de prendre des petits groupes d'enfants. Les classes prioritaires seront celles du cycle 2.

Cette année, à l'école de Pamproux, en CP-CE1, les résultats sont fragiles comme dans d'autres écoles du secteur. Le projet est d'intervenir en aide pédagogique en lecture en CE1 à Pamproux et à la Mothe ainsi qu'à Bougon en CE1-CE2. Intervenir en maternelle en langage oral sera certainement à prévoir dans l'année.

Pour assurer un bon fonctionnement, le RASED a besoin de matériel et d'outils spécifiques. Celui-ci à un coût, qui peut être réparti chaque année avec les différentes écoles du secteur. Le psychologue scolaire estime à 80 euros par an, le montant nécessaire à son budget de fonctionnement. La maîtresse E indiquera aussi au SIVU le montant qu'elle souhaiterait pour fonctionner. Ces demandes sont à transmettre au SIVU.

II - Règlement intérieur des écoles élémentaires du RPI.

Les membres du conseil d'école ont été destinataires du règlement intérieur 2019-2020 et des ses annexes (Charte de la Laïcité et Organisation des temps scolaires et péri-scolaires sur les trois écoles).

Aucune modification n'est proposée.

Le règlement intérieur et ses annexes sont adoptés à l'unanimité.

III - Sécurité des écoles : Protocole sanitaire, Incendie et PPMS

III.1 Le protocole sanitaire lié à la crise COVID-19

Le protocole sanitaire a été nettement assoupli à la rentrée de septembre par rapport à la fin de l'année scolaire dernière. Les échanges de matériel étaient possibles en classe ou en récréation. Le lavage fréquent des mains était recommandé, tout comme la limitation du brassage des élèves. La désinfection des locaux lors de la pause méridienne n'était plus obligatoire. Les animateurs extérieurs étaient admis en classe.

Suite aux décisions prises par le gouvernement le 28 octobre, un nouveau protocole a été mis en place depuis cette rentrée, lundi 2 novembre. Ce protocole est consultable sur le site du RPI. Voici les principales mesures appliquées dans les écoles :

- port du masque dès 6 ans
- lavage des mains à l'arrivée à l'école ; avant et après chaque récré et chaque repas ; à la sortie de l'école
- limitation des brassages des élèves
- Cantine : distanciation entre les groupes classes mais pas entre élèves
- aération fréquente
- Possibilité d'aller au gymnase pour effectuer de l'EPS : le masque est alors enlevé ; le sport est choisi pour qu'il y ait distanciation (2 m) ; le même matériel désinfecté peut être utilisé par une même classe ; le masque est porté par l'adulte et les observateurs, ou arbitres.
- les animateurs peuvent poursuivre les interventions prévues.

École de Pamproux.

Pour les récréations, les classes sortent par 2. A cette période de l'année, l'espace en herbe ne sera plus utilisé.

10h15-10h30 : CP-CE1 et CE2-CM1	14h45-15h00 : CP et CM1-CM2	La cour est scindée en deux espaces pour éviter le brassage des élèves.
10h30-10h45 : CP et CM1-CM2	15h00-15h15 CP-CE1 et CE2-CM1	

A la pause méridienne, afin que les enfants se lavent les mains avant la cantine, une sortie échelonnée a été mis en place. Les CE2-CM1 et CP-CE1 sortent à 11h50 et partent à midi avec 2 agents du SIVU puis reprennent à 13h30. Les 2 autres classes sortent à midi et partent à midi 10 pour reprendre à 13h40.

Après le repas, le temps de récréation

- 2 classes (1 de Cycle 2 et une de cycle 3) , non brassées, reviennent à l'école élémentaire avec 2 agents du SIVU (un seul agent reste en surveillance). La cour est partagée en 2 comme sur le temps scolaire.

- 2 classes (1 de cycle 2 et une de cycle 3) restent dans l'enceinte de l'ancien collège et bénéficie d'une cour sécurisée, fermée avec un abri = le préau. La cour est également partagée en 2 et surveillée par un agent. Les élèves sont remontés vers 13h20-25.

A 13h30, lors du début du service des enseignants, les 2 classes qui arrivent du collège, restent dans la cour et les 2 classes déjà présentes à l'école élémentaire : une de cycle 2 et une de cycle 3 vont se laver les mains pour rentrer en classe directement. Cela permet de limiter les brassages.

Mme Heintz a pris la parole. Le SIVU a employé une personne supplémentaire pour mettre en place le nouveau protocole. L'objectif est de limiter les brassages. A la cantine de Pamproux , il a fallu mettre en place une arrivée et un départ échelonné 2 classes par 2 classes. Un inconvénient : 2 classes attendent les 2 autres classes

Écoles de Bougon et Salles.

Le nouveau protocole n'impose pas de grand bouleversement par rapport à ce qui est fait depuis le début de l'année. La particularité des écoles à une classe permet à celles-ci une bonne adaptabilité pour faire face à la crise.

A Bougon, une désinfection des toilettes et des poignées de portes est effectuée le midi, comme cela se faisait aux mois de mai et juin derniers.

. Le protocole est respecté sur les 3 sites.

III.2 Sécurité dans les écoles

Rappel de la réglementation pour une année scolaire :

- 3 exercices incendie (1er en septembre ; 2ème avant Noël et 3ème avant la fin de l'année)
- 3 exercices PPMS (Plan particulier de mise en sûreté : un attentat-intrusion avant les vacances d'automne ; un confinement suite à un risque majeur ; un dernier intrusion ou risques majeurs). Deux documents sont remis à jour chaque année, dans chaque école : un pour les risques Attentat – Intrusion et un pour les autres risques majeurs (inondation, séisme, tempête...). Des exercices sont également organisés afin d'adopter le bon comportement : évacuation, confinement, mise à l'abri...

École de Bougon.

Incendie : Le 1^{er} exercice a eu lieu le 17 septembre. La veille, une réflexion a été menée sur les différents lieux de rassemblement possibles en cas d'incendie et sur leurs avantages et inconvénients. Celui qui présente le meilleur compromis a été retenu et un exercice a été mené avec succès.

PPMS : Le premier exercice s'est déroulé le 12 octobre. Une réflexion préalable a été menée sur la conduite à tenir dans le cas d'un attentat/intrusion. L'exercice a permis de mettre en évidence l'absence d'un verrou intérieur sur l'une des portes intérieures de la petite salle, depuis son réaménagement.

Le regroupement et la cachette sous les tables ont été rapides (moins d'une minute).

École de Salles.

Incendie : L'exercice s'est déroulé le lundi 21 septembre. L'objectif de ce premier test était d'expliquer les différents lieux de rassemblement possibles ainsi que la conduite à tenir en cas d'incendie. Tout s'est bien déroulé.

PPMS : A l'école de Salles, l'exercice s'est déroulé le jeudi 8 octobre. Le scénario retenu nécessitait la mise en confinement des élèves suite à une alerte intrusion. La conduite à tenir a été expliquée et le maître a essayé de répondre aux diverses questions des élèves.

École de Pamproux.

Avant les 2 exercices, une réflexion a été menée en classe.

Incendie : L'exercice a été déclenché le mardi 29 septembre par Laurent Taudière et Dany Faucher. Il s'est très bien déroulé. La classe de Mme Soly a mis plus de temps à sortir car les élèves n'ont pas osé ouvrir la porte étant donné qu'on leur dit, en raison du protocole, de ne pas la toucher.

PPMS : L'exercice anti-intrusion s'est déroulé le mardi 13 octobre, en fin d'après-midi. Il a été déclenché par Mme Coué. Toutes les portes étaient verrouillées. Le système d'alerte est le sifflet. Les CP-CE1 se cachent dans les toilettes intérieures, les CP restent en classe, les CE2-CM1 traversent la petite cour intérieure, la cuisine des enseignants pour se cacher dans la salle des maîtres et les CM1-CM2 se sont cachés dans la réserve. Le silence a été parfois difficile à obtenir mais les élèves ont tenu sur la durée de 10 min.

Jeudi 12 novembre, Mme Coué se réunit avec Mme Naudin, M Taudière et M Faucher pour faire le point, renforcer la sécurité à l'école, notamment devant l'école et réfléchir à un autre signal d'alerte.

IV - Présentation du projet d'école et des projets.

En juin 2018, le projet d'école 2018-2021 a été présenté et validé en conseil d'école. Pour rappel, le projet d'école s'établit autour de 3 ambitions, à savoir :

- Ambition 1 : Construire des apprentissages durables
- Ambition 2 : Accompagner l'élève
- Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Actions proposées sur le RPI

✕ Projet autour de la ville :

Cette année, il a été décidé de poursuivre le thème commun : Le milieu urbain – la ville : qu'est-ce que c'est ? entamé l'an passé et qui n'a pu aboutir du fait de la crise sanitaire..

Les classes du RPI vont décliner ce thème à travers la plupart des disciplines de l'école et à travers des projets spécifiques, par classe (mathématiques, géographie, histoire, histoire de l'art, EMC...).

✕ Fête de Noël en partenariat avec l'APE : en raison de la crise, elle est annulée.

✕ Lectures inter-cycles :

L'équipe enseignante souhaite poursuivre les lectures inter-cycles entre les écoles élémentaires et maternelles. Toutefois, le calendrier est actuellement suspendu du fait des protocoles sanitaires.

✕ Spectacle des Jeunesses Musicales de France à Pamproux :

Vendredi 6 novembre, l'ensemble des classes élémentaires devait découvrir le spectacle Pep's Lemon dans le cadre des Jeunesses Musicales de France. C'est un concert classique modernisé. Ce concert est reporté à 2021.

Le spectacle est financé par les coopératives scolaires et le déplacement des classes de Bougon et Salles par le SIVU.

✕ École et Cinéma du RPI

Les classes d'élémentaire souhaitent visionner quelques films en relation avec leur thème de l'année sur la ville, afin de développer une culture commune cinématographique. L'équipe enseignante est actuellement en cours de réflexion quant à la programmation et à la fréquence des séances et doit s'adapter aux conditions sanitaires.

✕ Hip Hop

Le projet initié l'année dernière est reporté à cette année. Toutes les classes du RPI vont mener un projet entre avril et juin 2021 avec la compagnie niortaise EGO. Elle va faire découvrir la culture et l'histoire du HIP HOP, cet art urbain. 10 séances de danse par classe, de 45 min à 1h15/30 + une séance d'apports culturels.

Ci-joint le budget prévisionnel.(pour rappel)

Dépenses		Recettes	
Interventions dans les classes CP-CE1-CE2 = 45min/1h CM = 1h15	4 650,00 €	APE	150 € 25 €/classe reçus en 2019-2020
Frais de déplacement	240,00 €	Coopérative scolaire	1 800 € 300,00 € / classe
		Actions possibles	→ <u>Jeu des pommes</u> 2020 : 108 €/classe
		Subv exceptionnelle SIVU	1 800€ 300,00 € / classe (en attente d'accord)
		Mécénat (différents partenaires sollicités)	Demande en janvier 2020 via APE au Conseil départemental 500 € 83,33 €/classe Obtention d'une subvention de 80 € par classe Sollicitations des entreprises locales (Crédit Agricole ? Alicoop ? Bonnifet ?) Afin de réduire la part de la coopérative
Total	4 890,00 € soit 815 €/classe	Total	4 890,00 €

Pour information, nous n'avons pas reçu pour l'année 2019-2020, la subvention de 8 € et les 300 €. Nous allons devoir régler les 4 séances effectuées avant le 1er confinement, le budget sera donc légèrement plus élevé.

✕ Fête d'école le samedi 19 juin 2021.

Un spectacle de Hip Hop sera proposé avec une petite surprise. Celui-ci aura lieu après le « bal des écoles maternelles » donné en début d'après-midi. Rien n'est encore décidé quant à la modalité d'organisation en raison des conditions sanitaires. Il faudra peut-être se réinventer...

✕ USEP

Les classes du RPI sont inscrites à l'USEP et participeront aux activités si le contexte sanitaire le permet. Nous participerons à l'action « Tenue sportive USEP » en proposant un T-Shirt et un survêtement avec le logo USEP du RPI, cela sera proposé très prochainement aux parents et aux élèves.... Surprise à venir.

L'USEP reste un partenaire privilégié même en ces temps de crise où il n'est pas toujours facile de faire vivre les valeurs du vivre ensemble, de rencontres et de sport. L'USEP nous accompagne en mettant à disposition des ressources numériques et du matériel. L'équipe enseignante apprécie de faire des séances d'EPS avec des lots de matériel très complets. L'implication des enseignants du RPI dans ce mouvement s'accroît par le biais de formations et de stages.

Écoles de Bougon et Salles

✕ Rivière : 3 animations autour des rivières ont eu lieu.

A Bougon elles se sont toutes déroulées sur les bords du Bougon, au niveau d'un passage à gué. La 1ère séance (24 septembre) traitait du paysage, la 2nde (9 octobre) était consacrée aux petites bêtes peuplant la rivière et la 3^{ème} (5 novembre) a porté sur les arbres constituant les haies.

A Salles, elles se sont toutes déroulées sur les bords du Pamproux à Riberolles ou au lavoir de Salles. La 1ère séance (24 septembre) traitait du paysage, la 2nde (9 octobre) était consacrée aux petites bêtes peuplant la rivière et la 3^{ème} (5 novembre) a porté sur les arbres constituant les haies.

Ces animations étaient prévues au printemps dernier. Elles ont été animées par Roxanne Augé de Deux-Sèvres Nature Environnement et ont été financées par le SMC. Un très grand merci à eux.

✕ Tumulus : Une visite des Tumulus est programmée début avril.

✕ Bibliothèque Les classes se rendront à la médiathèque de Saint-Maixent pour visiter le lieu et en découvrir le fonctionnement..

✕ Plantations

Les deux classes continueront l'opération lancée les deux dernières années par la municipalité de Salles et les chasseurs des Deux sèvres. L'objectif est l'aménagement d'un espace communal. Il est prévu de replanter des essences d'arbres diverses cette année. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente du calendrier.

✕ CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

Les classes de Bougon et Salles travailleront sur le développement durable et le recyclage à raison de 3 temps d'intervention avec le CPIE. Le programme d'actions est en cours d'élaboration.

École de Bougon

✕ Portail : Le décor du portail de l'école de Bougon est en cours de préparation. Le décor prévu l'année dernière n'a pas pu être finalisé, les élèves de cette année sont donc sollicités. La peinture sera probablement achetée via l'entreprise « Fred Peinture » de Bougon et pour rappel, les panneaux de bois avaient été offerts par l'entreprise « Bois du Poitou » de Soudan.

✕ Festival Traverse : La compagnie La Volige proposera dans le cadre du Festival Traverse le spectacle d'Elodie Mora début juin 2021 (report de 2020).

Ecole de Pamproux

✕ Parcours citoyen de l'élève :

Les 3 vendredis du mois de novembre, les 4 classes vont bénéficier de l'intervention de François Sireyx de l'OCCE (organisme de coopération) afin de mettre en place des conseils d'élèves. Il s'agit d'impliquer les élèves dans la vie de l'école et d'améliorer le vivre ensemble.

✕ Projet avec le CPIE sur les déchets : les classes de Mme Solty et Mme Coué vont bénéficier de 3 interventions en novembre-décembre. Elles sont financées par le SMC et le CPIE.

Les classes de Mme Gachet et Chatellier bénéficieront de ces 3 animations au début de l'année 2021.

✕ Projet artistique : afin de poursuivre le projet stoppé l'année dernière, l'équipe enseignante souhaite poursuivre la réalisation de fresques dans la cour d'école. Une fresque a été réalisée en juin 2020 avec les CM2 avec l'intervention d'un graffeur niortais. El Greengo. 4 séances d'1h30. Budget : 1242 €. La municipalité avait voté pour une prise en charge totale des 4 fresques. L'équipe enseignante fait la demande pour une fresque supplémentaire afin que toutes les classes puissent réaliser une fresque cette année scolaire. La demande est faite à Mme Le Maire, notamment pour une prise en charge partielle ou totale du financement.

Mme Naudin apprécie le résultat et va étudier en conseil municipal un budget pour les 4 classes.

✕ - Rituel d'Arts plastiques et musical : Rituel de lecture d'images ou d'écoute via un padlet numérique : un mail reçu par mois entre novembre et juin (8 rituels dans l'année).

✕ Concours de la BD scolaire (en lien avec le Festival de la BD d'Angoulême) : les classes de CP, de CP-CE1 et de CM1-CM2 vont essayer de dessiner leurs premières BD.

✕ Projet Rivière : inscription au projet pour découvrir la Rivière, pour 2021

Les classes de CP et de CP-CE1 participeront à ce projet sur la fin de l'année scolaire.

✕ Visite des Tumulus de Bougon, en 2021 pour les classes de CP et de CP-CE1. Les dates ne sont pas encore déterminées.

✕ Vendée globe : la classe de CE2-CM1 et de CM1-CM2 vont suivre les skippers jusqu'en 2021. Un projet pluridisciplinaire est mis en place.

✕ Sciences : La classe de CM1-CM2 bénéficiera d'interventions de la Béta-pi (association du Mellois + financé par Seolis) sur les énergies renouvelables (recherche, expérimentation...) 3 interventions. Calendrier à définir.

✕ Sciences : La classe de CM1-CM2 est inscrite aux défi-scientifiques : les élèves vont devoir expérimenter en 2020-2021 !

Ecole de Salles

✕ Reconduction du projet conseil d'élèves.

L'idée étant de donner un rôle d'acteur plus important aux élèves afin de vivre et organiser leur scolarité en association avec les élus et le maître.

✕ Salle omnisports de Pamproux

Comme chaque année, les classes de Salles et de Bougon se rendront à la salle omnisports de Pamproux une fois par semaine, du mois de novembre au mois d'avril. Le transport est financé par le SIVU. La classe de Madame Solty fera EPS avec la classe de M.Izambard. Cela dépendra des conditions sanitaires.

V - Travaux et équipements.

Les trois sites

Les directeurs informent le conseil de la poursuite de la mise en place des ordinateurs portables suite au plan ENIR. Il y a 6 ordinateurs portables à destination des enfants. Les enseignants ont décidé de faire tourner les ordinateurs par période sur chaque site. Il semble nécessaire que le SIVU veille à la bonne installation des ordinateurs (logiciels, anti virus, mais aussi réseau et possibilité d'impression) dans chaque école.

Nous remercions le SIVU pour l'acquisition de sacoques pour les PC portables élèves ainsi que de souris. Nous remercions le SIVU pour son suivi et la prise en charge des ordinateurs, par la commission matérielle prise en main par Mme Arqué Torchut.

Mme Heintz a fait le point sur la volonté du SIVU. Mise à jour de la Convention avec l'entreprise Okéanos de Pamproux : tous les ordinateurs sont maintenus inclus. L'objectif est de poursuivre l'acquisition d'ordinateurs dans les années futures.

La maintenance et la configuration du réseau doivent être effectuées le mercredi 18 novembre à Bougon.

A Salles, la maintenance se fera en période 3.

Les trois directions remercient le SIVU pour l'adhésion USEP.

Ecole de Bougon

- Les PC portables communs aux écoles élémentaires viennent d'arriver à Bougon. Ce sera l'occasion de les faire configurer (réseau, imprimante) pour cette école par la société Okéanos de Pamproux. (report de la 1ère période). Une date a été convenue.

- Un verrou supplémentaire est nécessaire dans le cadre du plan PPMS pour la petite salle.

Ecole de Pamproux

A la municipalité

- Renouvellement de la demande de pose de films opaques sur les fenêtres de la classe de Mme Solty, dans la salle d'arts visuels et dans la salle des maîtres. Il serait souhaitable qu'il y en ait aussi dans les couloirs.

- Sonnette : Mme Coué demande l'augmentation du volume sonore de la sonnette et l'allongement vers la cuisine et dans le couloir, vers la cour pour réagir plus rapidement.

- Mme Coué fait la demande à Mme Naudin pour fermer l'espace en herbe, servant de récréation aux beaux jours. demande d'une grille, d'une entrée sécurisée. Tout sera discuté le jeudi 12 novembre.

- demande de réparation du portail vert

- demande de tableau blanc pour la classe de Mme Solty

- réfléchir à une sonnette au portail blanc pour la garderie

Au SIVU, demandes renouvelées :

- Mme Coué remercie le SIVU pour le changement du clavier du PC de direction.

- poursuite du calendrier de renouvellement du parc informatique.

- l'achat d'une classe mobile de 8 tablettes.

- l'achat d'ordinateurs portables pour compléter le projet ENIR

Ecole de Salles

M Izambard remercie le SIVU pour l'aide à l'achat de nouveaux manuels en histoire et en sciences ainsi que pour l'acquisition d'une série de littérature de jeunesse. Tous ces manuels ont été conçus afin de pouvoir être travaillés en interdisciplinarité.

VI – Informations diverses.

Jeu des pommes

Cette année, 136 sacs de pommes et 130 bouteilles ont été livrés. Le bilan financier est très positif. Le gain total est de 108 € par classe. L'équipe enseignante remercie les parents pour leur implication et leur participation.

Coopératives scolaires

Les comptes sont à disposition pour consultation dans chaque école.

Sur l'école de Bougon, la coopérative scolaire présente un bilan positif sur l'année 2019/2020, notamment par le fait que des sorties pédagogiques ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Sur l'école de Pamproux, la coopérative scolaire présente un bilan positif sur l'année scolaire 2019/2020. Les comptes sont consultables.

Sur l'école de Salles, la coopérative scolaire présente un bilan positif sur l'année 2019/2020, notamment par le fait que des sorties pédagogiques ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Recyclage des papiers

L'ensemble des classes du RPI continuait de récupérer du papier afin de l'envoyer au recyclage. Suite à une prise d'information quant aux bénéfices possibles de l'opération, il a été décidé de stopper cette action, l'équipe enseignante sollicite le SMC (via M.Billerot maire de Salles) afin de savoir s'il est possible que leurs services viennent récupérer le papier.

M Comte, maire de Bougon, signale l'urgence de ne pas entreposer durablement ce papier à côté de l'église de Bougon.

Procédure d'inscription de nouveaux élèves au sein du RPI.

Madame Heintz et Madame Naudin rappellent, à l'ensemble des membres du conseil, la procédure d'inscription de nouveaux élèves au sein du RPI. Une inscription dans la mairie de résidence est nécessaire et sera suivie d'une inscription par le SIVU pour l'entrée dans la base élèves, ONDE. Les familles doivent ensuite contacter l'école.

VII – Questions diverses.

- Pédibus à mettre en place à Pamproux : la parole est donnée à Mme Hélène. Ce projet a été initié par une autre maman d'élève les années précédentes. L'idée serait de se rapprocher de modèle existant sur d'autres communes (Saint-Maixent) afin de s'en inspirer. Madame Naudin et Madame Hélène reprendront en main le dossier lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Mme Dupuis
Secrétaire de séance

Mme Coué
Directrice de l'école de Pamproux

M Jubien
Directeur de l'école de Bougon

M Izambard
Directeur de l'école de Salles

Fin de séance à 20h